

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS392

présenté par

Mme Rixain, Mme Brugnera, Mme Clapot, Mme Decodts, Mme Delpech, M. Ghomi,
M. Le Vigoureux, M. Margueritte, Mme Métayer, M. Ott, M. Pellerin, Mme Maud Petit,
Mme Piron, Mme Riotton et Mme Violland

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.